

Genre du véhicule	Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type
Tracteur agricole	RENAULT		V. 73 - R 7053		année	N°
Caractéristiques "V 73" de chaque côté s.capot, à l'avant.-"R 7053" s.plaquette constructeur sur tableau de bord.- A partir No de châssis 7'303'408					Carburant	Nombre de cylindres
					diesel	2
Constructeur du châssis RENAULT, Billancourt (F) - Importateur ALLAMAND SA, Ballens (VD)						
N° du châssis frappé à droite, à l'avant sur le châssis, au-dessus tringles de la direction						
N° du moteur frappé à droite, sur partie supérieure du bloc, à côté cylindre arrière						
Type du moteur A K D 311 Z - en ligne, vertical, à injection directe						
Position du mot. avant: Frein-moteur						
Cylindrée	1'400 cm³	Frein de remorque			Dimensions ext. en mm	
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.	Longueur **) 2'880	
Refroidissement air (turbo)	Nombre vit. avant		6	Crochet rem. à broche		Largeur 950-1'450
Entraînement	arrière	Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant	700 - 1'120	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20 *)		Voie arrière	720 - 1'200	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braq. 4.70/4.65		Empattement 1'620
Frein à pied mécanique, à expansion interne, sur arbre du différentiel (2 pédales avec verrou)						
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles, sur arbre du différentiel +)						
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.
A vide	505	675	1'180	Dimension	4,00-15	9 x 24
Charge utile				Charge pneu	290	1'115
Total						4 Ply
Gar. de fabr.					Traktor	
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.
Direction: position		au centre		Marque du moteur M W M		C.V. frein 18,5 DIN
Alésage		90		Course		110
						C.V. impôts 7,13
Forme de la carrosserie						
Nombre de places: total		1	(avant	milieu	arr.	)
						Places debout

Phares: marque	2/ DUCELIER Eunocod	Indic. de direction
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	
Feux de position	2/ dans les phares ++)	
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières	2/ électriques $\emptyset$ 50	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés $\emptyset$ 75	Rétroviseur
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	1/ au centre	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Équipement électr.	12 Volts	
Mesure du bruit	84-88 bB à 2'000 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Vitesse maximum : 20 km/h à 2'000 t/min resp. 620 t/min à la prise de force.  
Régulateur : Vis de butée pour régime maximum munie d'un plomb MWM. - Doit être contrôlé par l'expert cantonal et plombé.
- \*\*\*) Longueur : Y compris lesté avant et dispositif de levage arrière et barre d'attelage.
- +) Frein à main : Modifié par l'importateur; action sur les 2 roues arrière, indépendante du verrouillage des pédales du frein à pied.
- ++) Feux de gabarit : 2/ à l'avant sur le capot, sur supports extensibles.  
Non-indispensables selon Explications du 18.7.61 point 132, chiff. 4.  
Modèles d'origine trop petits; les enlever ou les remplacer selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Regensdorf, 14.2.63

La Commission d'expertise-type

Genre du véhicule		Marque de fabrique		Type		Modèle	Bordereau-type
Tracteur agricole		RENAULT		Vigneron		année	N°
				V. 73 - R 7053		1963	4 ' 1 4 9
Caractéristiques "V 73" de chaque côté s.capot, à l'avant.-"R 7053" s.plaquette constructeur sur							
tableau de bord.- A partir No de châssis 7'303'408				Carburant diesel		Nombre de cylindres 2	
Constructeur du châssis RENAULT, Billancourt (F) - Importateur ALLAMAND SA, Ballens (VD)							
N° du châssis frappé à droite, à l'avant sur le châssis, au-dessus tringles de la direction							
N° du moteur frappé à droite, sur partie supérieure du bloc, à côté cylindre arrière							
Type du moteur A K D 311 Z - en ligne, vertical, à injection directe							
Position du mot. avant		Frein-moteur					
Cylindrée	1'400 cm³	Frein de remorque		Dimensions ext. en mm			
Temps	4	Transmission mécanique		Treuil/Cabest.		Longueur **) 2'880	
Refroidissement	air (turbo)	Nombre vit. avant 6		Crochet rem. à broche		Largeur 950-1'450	
Entrainement	arrière	Vitesse en 1 <sup>re</sup>		Voie avant 700 - 1'120		Hauteur 1'260	
Nombre d'axes	2	Vitesse en prise dir. 20 *)		Voie arrière 720 - 1'200		Empattement 1'620	
Nombre de pneus	4	Bloquage différentiel		Diam. de braç. 4.70/4.65		Porte à faux arr. 850	
Frein à pied mécanique, à expansion interne, sur arbre du différentiel (2 pédales avec verrou)							
Frein à main mécanique, à expansion interne, tringles, sur arbre du différentiel +)							
Poids	avant	arr.	total	Pneumat.	avant	arr.	Dimensions int. en mm
A vide	505	675	1'180	Dimension	4,00-15	9 x 24	Longueur
Charge utile				Charge pneu	290	1'115	Largeur
Total						4 Ply	Hauteur
Gar. de fabr.						Traktor	Haut. ridelles
Poids max. garanti pr. train routier				Nombre de portes		Porte à faux arr.	
Direction: position		au centre		Marque du moteur M W M		C.V. frein 18,5 DIN	
Alésage		90		Course 110		C.V. impôts 7,13	
Forme de la carrosserie							
Nombre de places: total		1		(avant milieu arr. )		Places debout	

Phares: marque	2/ DUCELIER Eunocod	Indic. de direction
Feux de croisement	2/ Bilux, asymétriques	
Feux de position	2/ dans les phares ++)	
Phare brouillard		Essuie-glace
Feux arrières	2/ électriques $\emptyset$ 50	Avertisseur 1/ électrique (1-ton)
Rélecteurs	2/ séparés $\emptyset$ 75	Rétroviseur
Feu stop		Indicateur de vitesse
Eclairage N° de contrôle	1/ au centre	Parties dangereuses
Phare marche arrière		
Equipement électr.	12 Volts	
Mesure du bruit	84-88 bB à 2'000 t/min	

Observations et exceptions

- \*) Vitesse maximum : 20 km/h à 2'000 t/min resp. 620 t/min à la prise de force.  
Régulateur : Vis de butée pour régime maximum munie d'un plomb MWM. - Doit être contrôlé par l'expert cantonal et plombé.
- \*\*\*) Longueur : Y compris leste avant et dispositif de levage arrière et barre d'attelage.
- +) Frein à main : Modifié par l'importateur; action sur les 2 roues arrière, indépendante du verrouillage des pédales du frein à pied.
- ++) Feux de gabarit : 2/ à l'avant sur le capot, sur supports extensibles.  
Non-indispensables selon Explications du 18.7.61 point 132, chiff. 4.  
Modèles d'origine trop petits; les enlever ou les remplacer selon les prescriptions.

Lieu et date de l'expertise-type Regensdorf, 14.2.63

La Commission d'expertise-type